

informer



animer



accompagner



Projet de fonctionnement

Nom du Ram : Relais Petite Enfance

Gestionnaire : Communauté de Communes Bièvre Est

Période contractuelle : 2019-2022

Projet de fonctionnement du

relais assistants maternels :

Relais Petite Enfance de Bièvre Est

Gestionnaire :

Communauté de communes de Bièvre Est

Période contractuelle

2019 - 2022

Sommaire

PRÉAMBULE.....	4
CARACTÉRISTIQUES ADMINISTRATIVES DU RAM.....	5
1. LE DIAGNOSTIC.....	7
1.1 Le diagnostic relatif au territoire.....	7
1.2 Le diagnostic relatif aux missions.....	13
2. LA FORMALISATION DU PROJET.....	24
2.1 Le projet relatif au territoire (politique petite enfance et lieux d'intervention) :.....	24
2.2 Le projet relatif aux missions du Ram.....	27
2.3 Le partenariat.....	36
3. LE FONCTIONNEMENT ET LES MOYENS AU SERVICE DU PROJET.....	37
3.1 Le fonctionnement.....	37
3.2 Les moyens alloués.....	39
3.3 Les outils.....	43
4. PERSPECTIVES.....	45
5. ANNEXE FICHE DE POSTE ANIMATRICE RESPONSABLE DU RAM.....	46

Préambule

Caractéristiques administratives du Ram

Nom du Ram

Relais Petite Enfance

Coordonnées du Ram

Adresse administrative (siège du Ram) : 20 rue Joliot Curie 38690 LE GRAND-LEMPS

Tel : 04 76 55 86 89

Adresse mail : ram@cc-bievre-est.fr

Nom du ou des animateur(s)

Estelle BATTOCHIO, Evelyne GUILLOT, Elodie VEYRET et Elisabeth ZGAINSKI

Coordonnées du gestionnaire

Nature juridique :

Nom et qualité du référent (responsable hiérarchique du(des) animateur(s)):

Florence CHARAT Coordinatrice Petite Enfance

Adresse : 1352 rue Augustin Blanchet 38690 COLOMBE

Tél : 04 76 06 10 94

Adresse mail : petiteenfance@cc-bievre-est.fr

Date d'ouverture du Ram : 15/01/2001

Existence d'un Contrat enfance jeunesse (Cej) intégrant le Ram (oui/non) : oui

Si oui, période contractuelle : 2015/2018

Collectivité(s) signataire(s) : **Communauté de communes de Bièvre Est**

Nombre d'ETP poste(s) animateur(s) Ram : 3

Champ territorial du Ram

Nombre de communes concernées : 14

Apprieu	Colombe
Beaucroissant	Eydoche
Bévenais	Flachères
Bizonnes	Le Grand-Lemps
St Didier de Bizonnes	Izeaux
Burcin	Oyeu
Chabons	Renage

I. Le diagnostic

I.1 Le diagnostic relatif au territoire

Le contexte : le Ram dans la politique petite enfance du territoire

Histoire du Ram

2001

- Création du 1er « Ram des Terres Froides » le 15 janvier 2001 avec 1 animatrice à temps plein
- 9 communes : Apprieu, Bizannes, Burcin, Chabons, Colombe, Le Grand-Lemps, Oyeu, Bévenais, Longechenal.

2004

- Départ de Longechenal à Bièvre Liers
- Création d'un 2ème Ram avec 1 animatrice à temps plein. Adhésion de nouvelles communes, le Ram 2 est destiné à 6 communes : Bizannes, Chabons, Eydoche, Flachères, Le Grand-Lemps, St Didier de Bizannes.
- Le Ram 1 lui, s'adresse aux communes : d'Apprieu, Burcin, Colombe, Oyeu.

2008

- Un nom est suggéré et choisi pour chaque relais par ses usagers : les bouts d'choux, les p'tits loups.

2011

- Transfert de la compétence à la communauté de communes de Bièvre Est
- Création d'un 3ème Ram avec 1 animatrice à temps plein
- Un groupe de travail est constitué afin de réfléchir à la répartition des communes couvertes par chaque Ram. Il en ressort :
 - Ram 1 « Boud'choux » : Apprieu, Chabons, Oyeu, Burcin.
 - Ram 2 « P'tits Loups » : Colombe, Le Grand-Lemps, Bizannes, St Didier de Bizannes, Flachères et Eydoche.
 - Ram 3 : « Courte échelle » : Beaucroissant et Izeaux puis deux communes supplémentaires : Renage et Bévenais en janvier 2012.

2012

- **Création d'un poste de coordinatrice petite enfance à 50 %, d'un poste de secrétariat à 50 % et organisation en « Ram unique ».** Le fonctionnement en « Ram unique » déssectorise le territoire et ouvre les portes aux usagers de manière à être accueillis selon leurs disponibilités et non selon leur commune d'habitation. L'objectif de ce fonctionnement est de permettre l'accessibilité du public sur l'ensemble des services proposés (accueil individuel en permanence ou accueil collectif) tout en conservant le lien de proximité déjà tissé avec les assistantes maternelles et les familles.

2014

- Emménagement des 4 animatrices au sein d'un bureau unique dans un centre socioculturel situé au Grand-Lemps afin de faciliter la passation d'informations et la mutualisation des moyens/outils

2015

- **Fusion** administrative en un seul Ram avec 3 ETP d'animatrice

2017

- Les animatrices sont chacune référentes d'un bassin de vie

2018

- Le Ram est renommé Relais Petite Enfance, porte d'entrée de la Petite Enfance

Les grandes lignes de la politique enfance et jeunesse sur le territoire, et son volet petite enfance

Les modes d'accueil sont particulièrement diversifiés en France.

Les enfants âgés de moins de 6 ans peuvent être accueillis par un(e) assistant(e) maternel(le) directement salarié(e) par les parents, par un établissement d'accueil collectif, par un service d'accueil familial.

Les enfants âgés de 2 ans ou plus peuvent, également, fréquenter un établissement scolaire.

La garde au domicile des parents par un(e) intervenant(e) rémunéré(e) est également une solution possible, même si elle est moins couramment utilisée.

La capacité théorique d'accueil des modes d'accueil « formels » pour 100 enfants de moins de 3 ans a progressé : elle est passée de 50,5 places en 2010 à 56,1 places en 2014 (stable en 2017 avec 56,6 places)

- C'est l'accueil auprès des assistant(e)s maternel(le)s qui explique l'essentiel de cette évolution, avec une hausse de plus de 79 800 places offertes chez ces professionnel(le)s pour les moins de 3 ans depuis 2010.
- Pour l'accueil collectif, en 2014, on comptait : 11 968 établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) bénéficiant d'une prestation de service unique versée par la Caisse d'allocations familiales (PSU) répartis sur la France entière, offrant une capacité d'accueil de près de 394 700 places destinées aux enfants âgés de moins de 6 ans. Si l'on rajoute l'offre proposée par les établissements non financés par la PSU (crèches de personnel, micro-crèches,) la capacité d'accueil théorique est supérieure à 419 200 places.

Le recours à un assistant maternel est en baisse depuis 2014.

En 2016, 1,07 million de parents employeurs ont recours aux services de 328 000 assistant(e)s maternel(le)s, soit 8500 de moins qu'en 2015.

Le nombre annuel d'heures déclarées par ces employeurs a également diminué pour la quatrième année consécutive : -1,1 % par rapport à l'année précédente, représentant 12,8 millions d'heures déclarées en moins par rapport à 2015. Seule la région Île-de-France voit son nombre annuel d'heures augmenter de manière significative entre 2015 et 2016 (+1,3 million d'heures déclarées).

Plus de 17 places en établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) pour 100 enfants de moins de 3 ans.

Les structures d'accueil collectif (crèches pratiquant le multi-accueil, jardins d'enfants ou halte-garderies) représentent 83 % de la totalité des places offertes. L'accueil par des services d'accueil familial totalise près de 12 % des places, tandis que les micro-crèches et l'accueil parental se répartissent les 5 % restants. La part de ces structures est en augmentation régulière ces dernières années, notamment du fait d'une progression régulière de l'usage via les micro-crèches hors prestations de service. L'offre proposée par les micro-crèches est en progression sensible.

Résultats du Rapport 2017 de l'Observatoire national de la petite enfance.

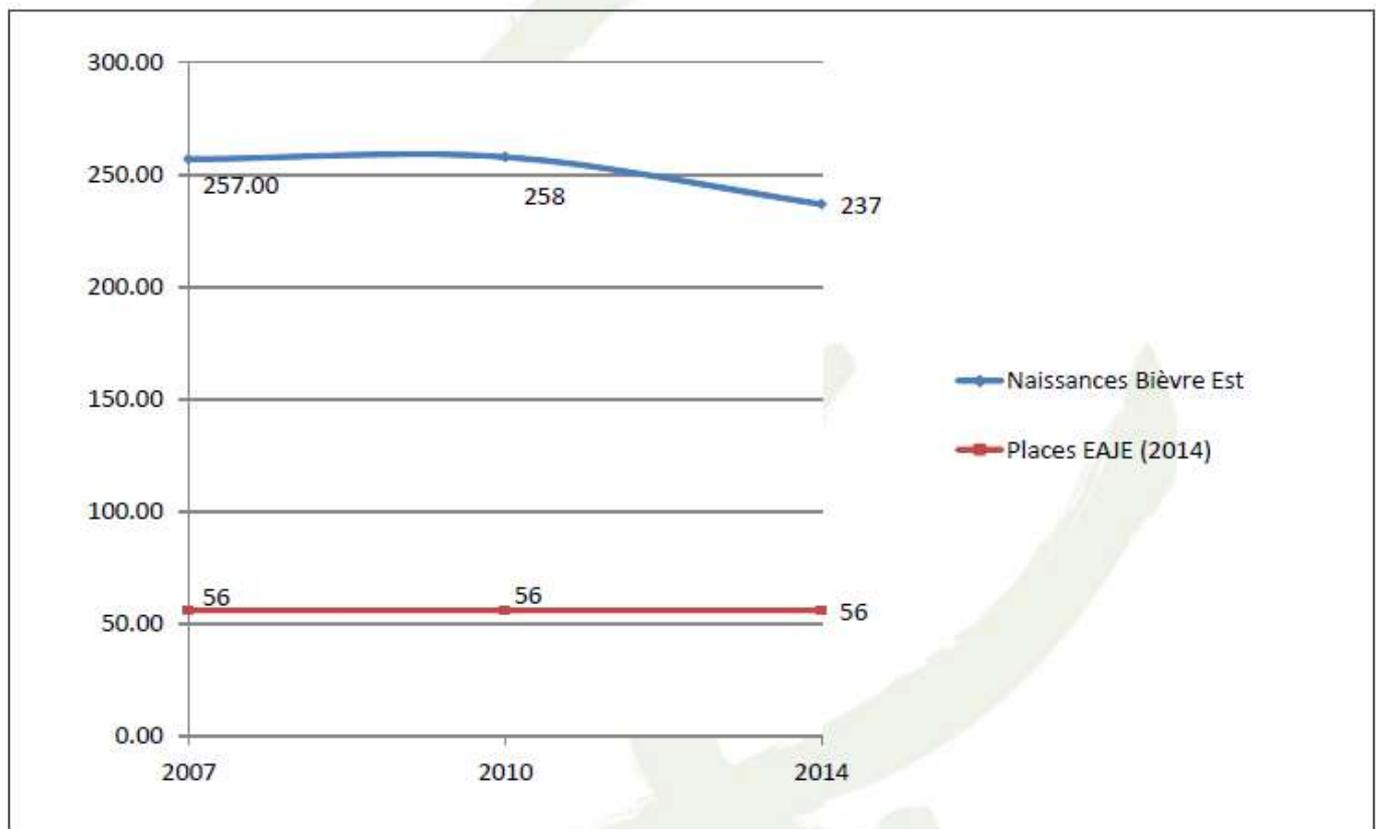
Chiffres clés

En Isère

- 96 022 enfants de moins de 6 ans en Isère
- 500 000 ménages en Isère dont 200 000 avec enfants
- 12 000 assistant(e)s maternel(le)s agréés en Isère
- 1 077 enfants placés en familles d'accueil

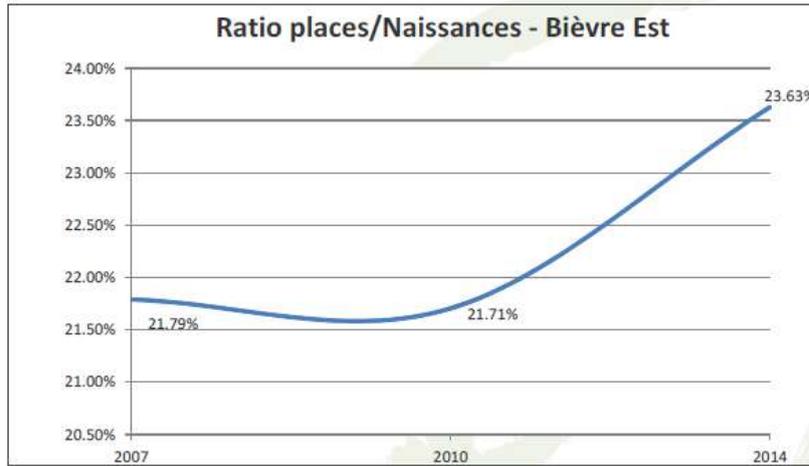
Bièvre Est

- La famille (foyers avec enfants) est la structure la plus représentative du territoire (46 % des foyers) :
- Forte représentation de la petite enfance et de l'enfance (19,9 % pour 15,9% sur Bièvre Est)



Source : INSEE, RP2007, RP 2010, RP 2014, Bièvre Est

Evolutions



Evolution ratio places/population	2014	2017	2018
Nombre d'enfants	779	779	779
Places	52	68	78
Ratio	6.60%	8.70%	10%

Rappel : Le pourcentage Isérois du taux d'équipement se situe entre 12 et 16%.

Source : INSEE, RP2007, RP 2010, RP 2014, Bièvre Est

2013	Répartition des IP par com.com			
	Nb d'IP	%	Nb Enfants	%
Bièvre Est	26	25%	38	23%
Bièvre Isère	51	50%	85	51%
Terr. Beaurepaire	26	25%	43	26%
Total	103		166	

Source : Conseil général, 2013

Cadre national : « plan d'action gouvernementale pour la PE »

Le projet de service petite Enfance de Bièvre Est met en application ce Plan d'action dont ces 3 objectifs :

- Pour la définition d'un cadre général à l'accueil des jeunes enfants
- Pour le développement d'un accueil de qualité, ouvert, pluridisciplinaire et sans stéréotype
- Pour une formation des professionnels mieux adaptée aux enjeux de notre société

Les missions du service Petite Enfance à Bièvre Est sont :

- Accueillir et informer les parents sur les différents modes d'accueil pour leur enfant âgé de moins de 6 ans, selon leur situation et leurs besoins.
- **Accompagner l'enfant dans son développement, son éveil et sa capacité à vivre avec les autres ;**
- Apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur fonction par une approche éducative respectueuse ;
- Permettre aux équipes de développer une culture transversale et partagée de la petite enfance entre les différents établissements et services d'accueil, par le biais de formations communes et de mobilité inter établissements ;
- S'assurer de la qualité d'accueil des jeunes enfants, du respect des contraintes réglementaires des lieux d'accueil des jeunes enfants : EAJE, Ram (ateliers d'éveil), LAEP
- Gérer les structures implantées en maîtrisant le budget de la Petite enfance ;
- Entretien des relations avec les partenaires institutionnels (CAF, Conseil départemental, MSA)

Les modalités d'intégration et de participation du Ram dans les instances locales de coordination de la politique enfance et jeunesse

- Le Comité de pilotage (COFIL) : a pour objectif de faire un point annuel du fonctionnement du Ram avec les institutions et les partenaires concernés (élu, coordinateur petite enfance, référents du territoire CAF, des AM, des parents et des animatrices du Ram)
- Commission d'attribution des places : la coordinatrice petite enfance, l'élue déléguée et les directrices des 3 EAJE participent à cette commission. Il y a une interactivité particulièrement autour des demandes en « urgence » (Assistants maternels en formation, etc...)
- Renouvellement CEJ
- Réunions avec le service PMI : Ces réunions se font entre les puéricultrices de la PMI et les animatrices du Ram. Elles permettent notamment d'échanger sur les agréments.
- Rencontre petite enfance : permet de créer du lien entre les différents services Ram/EAJE/LAEP/Famille, d'apporter une continuité de services aux familles qui font appel aux services petite enfance de Bièvre Est et d'offrir des moments de rencontre lors de temps spéciaux (fête PE, conférence) aux familles et aux Assistants maternels.

L'organisation territoriale de l'information des familles sur les modes d'accueil

- Au Ram : présentation des modes d'accueil aux familles lors des permanences téléphoniques, lors des RDV ou par mail.
Les moyens utilisés sont le guide famille, les plaquettes des équipements et le site internet de Bièvre Est
- En EAJE : mail envoyé + plaquettes + réunion de rentrée + préinscription (téléphonique et physique)
- En 2017 : création d'un PIAJE :
Il permet à chaque parent d'être informé simultanément sur les différents modes d'accueil présent sur le territoire. En effet ces RDV se font en la présence d'une animatrice de Ram et d'une directrice de structure, ce qui permet de resserrer le lien entre EAJE et Ram.
- En septembre 2015 le LAEP Nord (« L'arbre à bulles ») s'est mis en place sur le territoire suivi l'année d'après par le LAEP Sud (« le cocon »).

Existence et modalités d'organisation d'une instance partenariale de suivi concernant le projet de fonctionnement du Ram :

Le comité de pilotage pourra être l'instance de suivi du projet de fonctionnement.

Composition	Objectifs	Articulation
<ul style="list-style-type: none"> animatrices Ram secrétaire coordinatrice PE élue référente PE partenaires : CAF, PMI, MSA, centres socioculturels, EAJE public visé 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un bilan intermédiaire du projet de fonctionnement Faire le point sur les objectifs fixés et le reste à réaliser Créer des outils d'évaluation Réajuster, si besoin, la ligne de conduite du Ram 	<ul style="list-style-type: none"> Rendre « lisible » le travail du Ram auprès de ses partenaires afin qu'ils puissent par exemple orienter les familles, si besoin. Promouvoir le travail en partenariat

Analyse :

Lieu(x) d'implantation du Ram

Le Ram unique a permis de centraliser et de mutualiser les moyens pour être plus efficace côté professionnel et plus visible pour les familles.

En effet le Ram a connu une grande logistique de mouvement en partant d'une itinérance pour arriver à un lieu fixe et repéré. Désormais les animatrices ont d'avantage de moyens (des bureaux, des téléphones mobiles...) pour être le plus accessible possible aux familles et aux différents partenaires. Le Ram n'étant pas une structure ce sont les animatrices qui sont le visage du Ram, elles font du lien, il faut donc qu'elles soient repérées sur le territoire.

Le Ram actuel assure :

- des ateliers d'éveils sur 9 communes (Apprieu, Beaucroissant, Bizennes, Izeaux, Renage, Flachères, Chabons, Oyeu et Bévenais).
- des permanences téléphoniques (cf flyers des permanences des animatrices Ram et de la secrétaire)
- des rendez-vous en fonction des jours de disponibilité du public sur 3 lieux ciblés (ou en déplacements dans différentes communes)
- des conférences pour les parents et les assistants maternels sur différentes communes.
- des temps exceptionnels comme des réunions de rentrée, des réunions sur leurs besoins et leur attentes, des ateliers, des projets en partenariat ou des temps festifs proposés aux enfants et à leur famille.

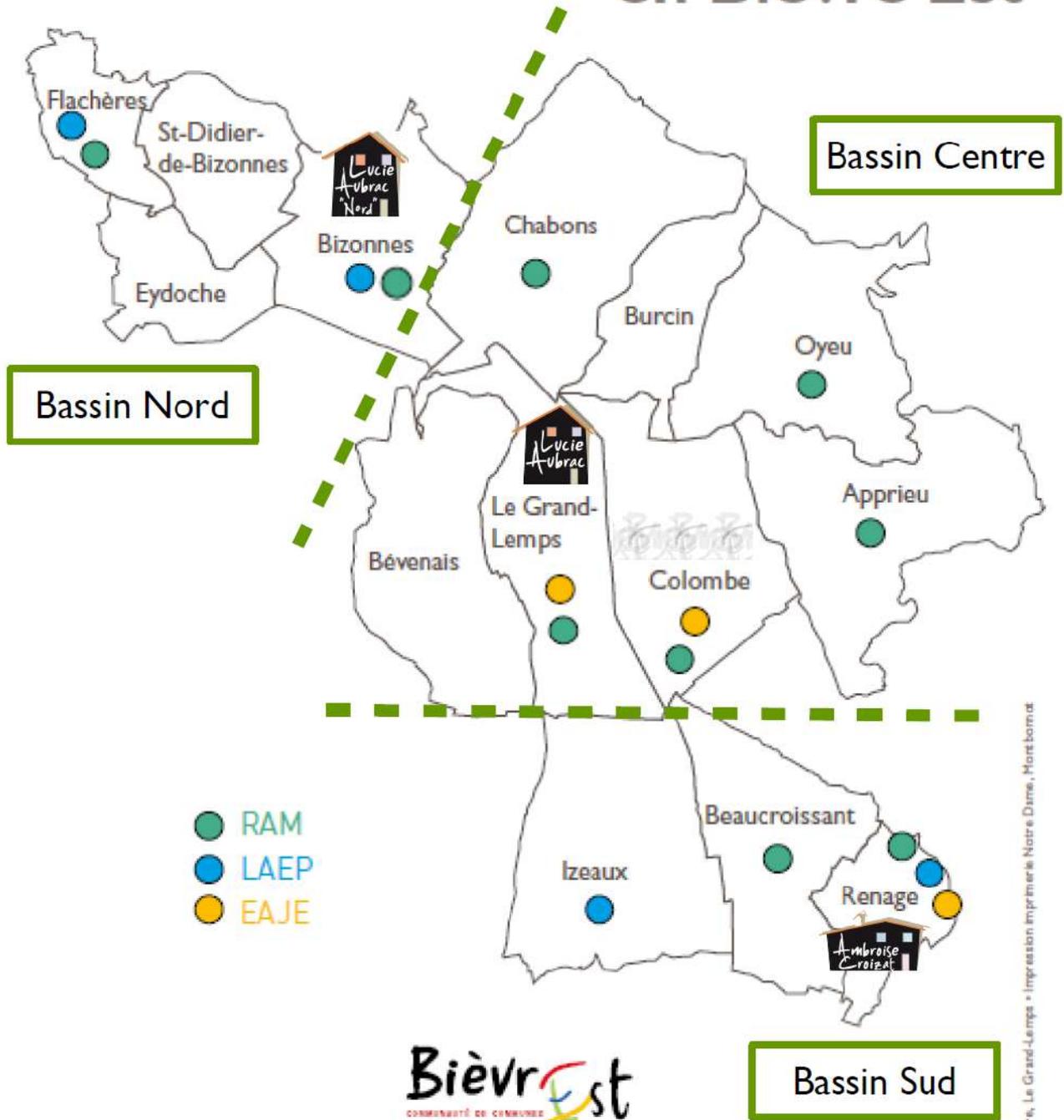
Les lieux des ateliers d'éveil ont été choisis en fonction de la mise à disposition de locaux adaptés par les communes et en fonction des demandes et du nombre des assistants maternels.

Les lieux de conférences et de projets exceptionnels sont proposés sur des communes différentes en fonction des capacités des salles et par bassin de vie.

Le Ram résonne en terme de bassin de vie, cela permet de garder un lien étroit avec les différents partenaires.

Cartographie du service petite enfance

LA PETITE ENFANCE en Bièvre Est



Bièvre Est
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Bassin Sud

Communauté de communes de Bièvre Est
 Parc d'activités Bièvre Dauphine - 1352 rue Augustin Blanchet - 38690 Colombe
T : 04 76 06 10 94 - F : 04 76 06 40 98
www.bievre-est.fr

Maquette Thierry Lemfère - Le Grand-Lemps - Impression Imprimerie Notre Dame, Montbomard

Les données sur le niveau de satisfaction des familles au regard de leur recherche d'un mode d'accueil :

Données	Constat	Analyse
Données quantitatives non évaluable	<p>– Peu de retour par rapport à cet item, le Ram n'est pas le seul organisme à délivrer les listes d'assistants maternels</p> <p>- Un nouvel outils est en cours de mise en place suite à la demande d'accueil des familles. ATTENTION a revoir</p>	<p>– Le Ram manque d'un critère d'évaluation quant à la satisfaction des familles suite à leur utilisation des services du Ram</p> <p>– Le Ram étant un service facultatif il est difficile d'avoir toutes les disponibilités des assistants maternels pour les mises à jour des listes données aux familles.</p> <p>- Le logiciel utilisé ne nous permet pas de recenser les solutions trouvées aux besoins des familles. Le Ram propose donc de recenser et de recontacter chaque parent qui demande une liste d'assistant maternel pour savoir ou ils en sont.</p>

Les données utiles relatives à l'offre d'accueil :

Données	Constat	Analyse
Offre d'accueil collectif :		
<ul style="list-style-type: none"> • 3 EAJE sur le territoire (56 places d'accueil régulières ou occasionnelles) : <p>-Les lucioles à Renage (2mois et demi /5 ans révolus) avec une capacité d'accueil de 20 places par jour. Ouverture de 7h30 à 18h00 du lundi au vendredi.</p> <p>- Bidibulles à Colombe (18 mois/5 ans révolus), avec une capacité d'accueil de 24 places. Ouverture de 7h30 à 18h00 du lundi au vendredi</p> <p>- Pirouette au Grand Lempis, (2 mois et demi /5 ans révolus) avec une capacité d'accueil de 12 places. Ouverture de 7h30 à 18h00 fermé le mercredi,</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 sites d'ALSH (Apprieu, Bévenais, Chabons, Eydoche et Renage) accueillant des enfants le mercredi. <p>5 sites d'accueil au mois de juillet(Chabons, Apprieu : Bevenais, Izeaux, Renage)</p>	<p>- Amplitude horaire insuffisante pour répondre à la demande d'un plus grand nombre de famille sur les 3 structures (cumul mode d'accueil AM+EAJE dans la même journée)</p> <p>- Ne touche pas le nord du territoire</p> <p>- Pas d'accueil le mercredi pour Pirouette.</p> <p>- Pour Bidibulles, l'âge minimum de 18 mois pour rentrer en structure peut générer une difficulté d'adaptation et peut être en décalage avec les besoins des parents qui ont une activité professionnelle (congé parental<18mois)</p> <p>- Ils accueillent tous à partir de 3 ans et jusqu'à 11 ans.</p>	<p>– Création d'un pôle petite-enfance prévu pour septembre 2019</p> <p>– Lien étroit entre les structures et le Ram : le PIAJE (Point Information Accueil du Jeune Enfant) : A chaque RDV une animatrice de relais et une responsable d'EAJE informe les parents et futurs parents sur l'ensemble des modes d'accueil (individuels, collectifs ou regroupement).</p>

Données	Constat	Analyse
<p>3 sites d'accueil pendant les petites vacances scolaires et au mois d'Août (Chabons, Bévenais, Renage) .</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence de garderies périscolaires dans chaque commune de la CCBE. • 1 micro crèche sur Châbons 		
Offre d'accueil des assistants maternels :		
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'assistants maternels actifs au moins une fois dans l'année : 193 - Nombre d'assistants maternels actifs agréés datant de 1 à 15 ans ou + en 2017 : 165 - Capacité d'accueil : 732 places (noé) - Nombre de candidats à l'agrément : NC - Nombre de nouvelles agréées : NC - Nombre de Mam sur le territoire : 1 située à Apprieu - Type d'accueil : Nombre d'assistants maternels acceptant d'accueillir : <ul style="list-style-type: none"> - périscolaire : 66 - horaires atypiques : 44 - urgence : 33 - enfant en situation de handicap : 23 - à temps partiel : 7 	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'assistants maternels actifs au moins une fois dans l'année diminue chaque année et/ou de plus en plus les AM ne remplissent pas l'entière capacité de leur agrément. - 732 places chez les AM pour 1533 enfants potentiels et 56 places en EAJE - Nous pouvons dire, en fonction des assistants maternels que nous côtoyons lors de nos diverses rencontres, que nombre d'entre eux accueillent des périscolaires et accueillent sur de grandes amplitudes horaires. - Nous avons multiplié et simplifié les façons de nous communiquer leurs disponibilités (fiche mouvement pouvant se remplir sur le site de Bièvre Est il y a 6 mois...) 	<ul style="list-style-type: none"> - changement d'activité, départ en retraite, les enfants grandissant entre autres expliquent des carrières parfois courtes d'assistant maternel - Les chiffres concernant les différentes conditions d'accueil peuvent paraître faible mais ce n'est que très récemment que le Ram peut les recenser avec le logiciel. - Par ailleurs il est souvent difficile de recueillir ce genre d'informations malgré nos sollicitations répétées - Malgré le fait que le Ram soit un service facultatif, il insiste fortement sur l'importance d'avoir leur disponibilité d'accueil à jour.
Offre d'accueil individuel au domicile des parents		
- Données non renseignées pour 2017	- Données en cours de recueillement pour 2019	

Données	Constat	Analyse
	<p>- Très peu de contact avec les gardes à domicile, ces dernières dépendent des 2 organismes présents sur le territoire : ADMR, O2</p>	<p>- Ces organismes n'ont pas d'intérêt à travailler en partenariat avec le Ram, ce sont des organismes privés qui se suffisent à eux même.</p>
<p>Écoles ou classes maternelles 2-6ans - Il y a 14 écoles au sein du territoire dont 11 écoles publiques et 3 écoles privées qui accueillent les 2/6ans. Cela correspond à 2213 élèves (1949 élèves pour le public et 264 pour le privé)</p>	<p>- Chaque commune est en capacité d'accueillir les 3/6ans au sein de son établissement scolaire.</p>	

Thème 1.2 : l'information délivrée aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail

Données	Constats	Analyse
<p><u>Pour les parents :</u> Nombre de contacts famille : 283(63 rdv+220 tel) détails :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de demande de liste : 79 - Nombre de PIAJE : 19 - Prise de RDV contact : 36 - Question premier contact: 30 - Question contrat en cours : 37 - Question rupture de contrat : 54 - autres : 28 <ul style="list-style-type: none"> - Rôle d'employeurs pour les parents à acquérir car souvent nouveau - Connaître toutes les responsabilités, les droit et devoirs qui découlent de son rôle - Complexité de l'établissement du contrat de travail (convention collective) - Notion de droit du travail à assimiler - Souhaite un soutien en cas de conflits/litiges ou incompréhensions - La majorité des RDV/ entretiens téléphoniques sont au sujet des litiges au niveau du contrat de travail. - Les parents sont préoccupés en premier lieu par leur enfant et son environnement, le lieu dans lequel il va évoluer, la personne qui va l'encadrer... 	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin de temps d'échange pour des préoccupations administratives - Lourdes charges administratives, difficile à comprendre seul chez soi - Besoin de soutien, d'appui - Sentiment de manquer de crédibilité comme employeurs - Jamais sûrs dans l'application de son rôle d'employeurs - Comment positionner l'enfant au milieu de cette charge administrative ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Ram permet un lien entre employeurs/ employés. - Il permet aux parents d'acquérir leur rôle en tant qu'employeur - Ram: lieu ressource - Les parents ont besoin d'être guidé dans leur fonction d'employeurs - Ram lieu neutre qui peut servir de lieu de médiation - La garde d'un enfant implique des contraintes administratives mais l'enfant est le centre des priorités. (notion de parentalité)
<p><u>Pour les professionnels de l'accueil individuel :</u> - Nombre de contacts assistants maternels : 315 (en 2017)</p> <p>Détails :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Besoins de temps d'échange pour des préoccupations administratives 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Ram permet de concourir à l'information pour devenir assistant maternel

<p>-Question disponibilité d'accueil : 29 -Prise de Rdv par rapport au métier : 17 -Question contrat en cours : 44 - Autres : 185 - Questions droits des assistants maternel, impôt, 1^{er} contrat, formation, question pédagogique, accueil nouvel agréé : 40</p> <p>-Nombre de contacts gardes d'enfants au domicile : </p> <p>- Les assistants maternels doivent s'informer pour être pertinente vis-à-vis des parents employeurs et pour valoriser leurs compétences. - Souhaite poursuivre leur formation - Souhaite un soutien en cas de conflits/ litiges ou incompréhensions - Souhaite connaître leurs droits de salariés en matière de droit du travail - Les professionnelles viennent chercher des informations actualisées - Le contrat permet d'établir des règles de vies, de conduite au niveau de l'enfant (ses habitudes, ses besoins particuliers...).</p>	<p>- Besoin de soutien - Sentiment de peu de reconnaissance</p> <p>- Souhaite être sûre de la bonne démarche de leurs employeurs</p> <p>Au sein du contrat de travail , une rubrique est centrée sur la vie quotidienne de l'enfant. Les professionnelles centrent beaucoup leur intérêt dessus</p>	<p>- Les professionnels sont en demande de formation continue</p> <p>- Le Ram est un lieu neutre qui soutient la qualité de la relation parent et assistant maternel - Le rôle d'employeurs est une fonction difficile à acquérir et le métier d'assistant maternel n'a pas de structures ou de supérieurs sur lesquelles s'appuyer. Il ne s'agit que d'un lien contractuel entre deux parties. - Sentiment d'isolement.</p> <p>- Le droit du travail évolue et le Ram sert de tremplin pour diffuser cette évolution</p> <p>- L'enfant est au centre des priorités</p>
<p><u>Partenaires locaux :</u></p> <p>- PMI - Mairies - EAJE - LAEP</p>	<p>- Le lien avec les partenaires est bilatéral. Ils orientent les parents et les professionnels vers le Ram en fonction du besoin évalué. - Le Ram s'adresse aux partenaires pour différentes missions qui lui sont allouées.</p>	<p>- Le partenariat est un élément essentiel sur lequel le Ram peut s'appuyer dans l'exercice de ses fonctions. - Il est à renforcer, à consolider, à redynamiser.</p>

Thème 1.3 : l'information des professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers

DONNEES	CONSTATS	ANALYSE
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'assistant maternel 0 à 39 ans : 36 -Nombre d'assistant maternel 40 à 49 ans : 64 -Nombre d'assistant maternel 50 à 59 ans : 56 -Nombre d'assistant maternel 60 ans ou + : 12 -Nombre d'assistant maternel qui arrêtent leur profession : 11 (AM dispo en 2018- AM dispo en 2017 selon Noé) 	<ul style="list-style-type: none"> - En 2013, le nombre d'assistant maternel a augmenté et depuis ce nombre diminue chaque année. - Le nombre d'assistants maternels qui arrête leur profession est supérieur à celui des nouveaux agréés. - Le Ram remarque que les assistants maternels souhaitent exercer leur métier pour une durée déterminée : Elles se projettent plus facilement dans d'autres profession que se soit dans la petite enfance ou autres. - Le Ram renseigne et explique le parcours à toutes les personnes désireuses de connaître les modalités pour devenir assistant maternel - Les assistants maternels expriment leur besoin de formation par rapport au développement de l'enfant en lien avec l'exercice de leur pratique. 	<ul style="list-style-type: none"> -En 2009, les assistants maternels ont pu bénéficier d'un 4ème agrément d'où une augmentation significative du nombre de place entre 2010 et 2013. - Les nouveaux assistants maternels arrivent avec un projet professionnel plus construit tout en s'autorisant à se projeter sur une durée plus limitée. - Le Ram reçoit chaque assistants maternels nouvellement agréés sur le territoire pour lui expliquer le rôle du Ram et le suivi possible (accompagnement suivi de carrière...) - Le Ram a travaillé sur la création d'outils concrets pour contribuer à l'information des professionnels. - Depuis 2017 : participation post-agrément => Mise en lien avec des assistants maternels agréés déjà en activité, participation à des temps de rencontres, mise en situation...tout ceci dans le but d'une meilleure lisibilité du métier. - Demande plus d'implication du Ram à ce niveau (Participation à la formation initiale ou rencontre avec les formateurs)

Mission 2 : les Ram offrent un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles

Thème 2.1 : Le Ram contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile

Données	Constats	Analyse
<p>En 2016 : 258 assistants maternels agréés</p> <ul style="list-style-type: none"> 5 temps de rencontres proposés : 1 conférence sur la méthode ESPERE, un apéritif papote, 1 spectacle sur les contes et comptines, des ateliers sur les contes et comptines, 1 soirée créative sur les émotions. 199 assistants maternels ont fréquentés ces temps soit 77 %. <p>En 2017 : 238 assistants maternels agréés</p> <ul style="list-style-type: none"> 4 rencontres proposées : 3 portes ouvertes, 1 conférence (être parents mieux vaut en rire), 1 réunion de rentrée, un spectacle de Noël. 103 personnes ont participé (soit 43%) <p>En 2018 : 231 assistants maternels en activité</p> <ul style="list-style-type: none"> 2 temps proposés : 1 formation communication gestuelle, 1 formation Montessori, 1 spectacle de Noël sur les comptines, 1 conférence sur les limites et interdits posés à l'enfant, des séances d'analyse de la pratique proposés aux assistants maternels, 1 formation PSCI (recyclage)(2 séances 25 assistants maternels au total, séances complètes) 	<p>- Pour les encourager à partir en formation continue une réunion a été organisé par le relais. Un organisme de formation était présent. Un sondage a été mené et un groupe d'assistants maternels a pu partir en formation.</p> <p>Un lien avec les autres Ram a été également construit au niveau des demandes/propositions de formation.</p> <p>- Les temps avec intervenants sont d'avantages appréciés par les assistants maternels. Les assistants maternels apprécient les temps fort de l'année.</p> <p>- Les demandes de formation des assistants maternels concernent plus sur leur métier d'assistant maternels que pour une reconversion</p>	<p>- La dynamique s'est ainsi lancée, le Ram recueille les besoins de façon plus systématique. Il est un réel facilitateur en terme de formation.</p> <p>- Une fois le lien crée avec les assistants maternels, il est « fidèle » et la participation des assistants maternels de même.</p> <p>- En cas de souhait de reconversion, les assistants maternels se saisissent d'autres organismes comme le pôle emploi.</p>

<p><u>La qualité de l'accueil :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - les données sont issues des observations des animatrices du Ram 	<ul style="list-style-type: none"> - Le relais a peu de retour sur les attentes des familles et des professionnels sur les modalités d'accueil, la relation parent/assistant maternel, la relation assistant maternel/enfant - Des livrets (livrets d'accueil, livret de bonne entente) ont été réalisés il y a quelques années par un groupe d'assistants maternels + le Ram, ils sont distribués à chaque 1^{er} RDV avec les parents. - Le relais n'est pas un lieu de médiation. - Les assistants maternels se saisissent du Ram, en cas de difficulté dans l'accueil de l'enfant, au cours des temps d'animations (ateliers d'éveil...) alors que les parents utilisent d'avantage les permanences téléphoniques pour ces mêmes questions - Le relais est en lien étroit avec la PMI 	<ul style="list-style-type: none"> - En cas de conflit, le relais accompagne chaque partie dans les démarches à effectuer et oriente vers d'autres professionnels (comptables, juristes...) ou d'autres organismes (tribunal des prud'hommes...) - Le relais ne rencontre pas les familles et les assistants maternels au cours des mêmes temps donc la façon dont chaque partie se saisie du relais est différente - Ce lien permet d'avoir une certaine lisibilité sur le territoire des modalités d'accueil.
---	--	--

Donnée sphinx 2017

Thème 2.2 : Le Ram comme lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil), des enfants et des parents

Données	Constats	Analyse
<p>- Nombre de temps collectifs : 35 atelier Yoga : 6 séances, temps bibliothèques : 10 séances, cirques : 6 séances, soirée créative : 1 séance, soirée d'information sur la professionnalisation : 5, sortie nature : 1, porte ouvertes : 4, «sous le sens » : 1, spectacle de Noël : 1</p> <p>- Nombre de personnes ayant participé aux temps collectifs : Yoga: 45 ; bibliothèque : 70, soirée créative : 5</p> <p>- Nombre d'ateliers d'éveil : 169</p> <p>- Nombre de participants aux ateliers d'éveil : 1819 (soit 594 assistant maternel (dont 68 différentes) et 1225 enfants (soit 184 différents)</p> <p>-Nombre d'Assistant Maternel en liste pour d'attente pour l'accès aux ateliers d'éveil : 0</p> <p>- Nombre et nature des activités proposées par les autres équipements pour viser la complémentarité : les centres socioculturels et notamment le secteur famille propose des actions pour les familles du territoire (atelier massage bébé, sortie diverses (luge, aquarium...), atelier parents /enfants (bricolage ou</p>	<p>- La participation aux temps collectifs et aux ateliers d'éveils n'est jamais constante. Ce ne sont pas forcément les mêmes assistants maternels que l'on retrouve sur ces différents temps.</p> <p>- Les besoins des assistants maternels sont recensés tout au long de l'année par différents outils (observation des animatrices, questionnaires, demandes directes...), les activités proposées par le relais découlent de ces différents outils et des ressources présentes sur le territoire (en 2018 c'est la formation qui a été mis en avant)</p> <p>- Les assistants maternels aiment fréquenter des temps proposés par le relais avec les enfants que se soit par le biais des ateliers d'éveil (sortie nature, sortie aux pompiers par exemple) ou sur des temps exceptionnels (atelier cirque, atelier yoga)</p> <p>- Les parents fréquentent peu les temps collectifs : ils viennent sur les temps festifs (majoritairement pour le spectacle de Noël) mais reste encore en petit nombre.</p> <p>- Il est compliqué de trouver un créneau horaire pour toucher les parents compatible avec leur emploi du temps et les besoins physiologiques des enfants</p>	<p>- Les attentes des assistants maternels sur les temps collectifs varient selon les enfants accueillis, en fonction de là où ils en sont de leurs métiers, de leur vie. Ils se regroupent en 2 points :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Passer du temps avec l'enfant en dehors de chez eux avec des lieux facilement accessibles (à proximité) • Chercher des nouvelles idées ou des choses qu'ils ne peuvent réaliser chez eux <p>- Le lien entre les animatrices et les assistants maternels est important (pour recenser leurs besoins, fidéliser leur participation, le développer)</p> <p>- La sectorisation en terme de bassin de vie permet d'avoir une meilleure connaissance des assistants maternels et d'avoir ce lien privilégié.</p> <p>- Pour les parents le relais est un outils dans la construction de son projet de mode d'accueil (recherche, contrat en cours et rupture) mais ils ont du mal à s'impliquer ou à se saisir d'autres actions proposés. Le Ram pourrait, ponctuellement, proposer des ateliers enfant/parent de manière à connaître les parents dans ce rôle-là (et pas uniquement celui d'employeur) pour ensuite les impliquer dans la vie du relais.</p> <p>- Les assistants maternels et les parents participent surtout aux temps proposés à proximité de leur domicile.</p>

cuisine...etc)	- Les parents ne se déplacent pas aux temps de réflexion visant à construire les temps d'animations.	- Les parents participent à des temps dont le contenu est clairement affiché (conférence, temps festifs) et où leur intérêt de parent est sensibilisé.
----------------	--	--

2. La formalisation du projet

2.1 Le projet relatif au territoire (politique petite enfance et lieux d'intervention) :

Constats principaux

Le Ram couvre tout le territoire de Bièvre Est et il est maintenant bien identifié comme porte d'entrée à la Petite enfance, réel lieu central de l'information des familles sur tous les modes d'accueil.

Cette nette amélioration depuis 2018 est le résultat de l'investissement des animatrices, en lien avec la coordinatrice Petite enfance et l'élue déléguée à la PE ainsi que le maillage avec les EAJE et les LAEP.

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
Renforcer la visibilité du Ram comme lieu central d'information sur les modes d'accueil	- Développer/ Renforcer des outils de communication, montrer que le Ram est ouvert à tous	- Plaquette du Ram, site internet, livret trimestriel et autres communication à destination de tous les habitants (ex : Vivre en Bièvre Est...) : Préparation entre animatrices, participation en amont au contenu, connaissance de l'échéancier pour le retour des articles.	- Les habitants puissent savoir à quel moment ils peuvent se saisir du Ram. Meilleure réactivité des parents et des professionnels.	- N+ année à venir	- Orientation des habitants - indice de fréquentation du Ram
	- Valoriser le partenariat	- Lien étroit avec les mairies (et secrétaire de mairies), la PMI, les EAJE, les secteurs de l'animation sociale de Bièvre Est, les professionnels de la petite enfance de Bièvre Est du territoire (sage-femme...) - participation Hors Les Murs	- Meilleure connaissance du rôle du Ram, par les habitants et les professionnels - Créer du lien entre le Ram et les modes d'accueils petite enfance : réunions d'informations récurrentes - Orientation plus fréquente du public vers	- N+ année à venir	- Nombre de familles connaissant les missions du Ram - Nombre d'éléments transversaux (réunions, autres...) - Nombre de parents ou professionnels orientés par les mairies vers le Ram

<ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir être présent au début de la recherche d'un mode d'accueil, s'adapter aux besoins des parents - Développer le lien social en étant inséré au mieux dans son environnement 	<ul style="list-style-type: none"> -Création d'un PIAJE - Lien étroit avec les partenaires (école maternelle par exemple) - Lien LAEP // Ram 	<p>le Ram par les mairies</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être plus facilement repéré sur le territoire, être en amont du choix des modes d'accueils - Ram = passerelle insertion du Ram dans la politique petite enfance 	<ul style="list-style-type: none"> - N+I + année à venir - N+ année à venir 	<ul style="list-style-type: none"> - Centraliser les demandes en matière d'accueil du jeune enfant : nombre d'accueil collectif/ - Nombre d'accueils individuels - Fréquentation du PIAJE
<ul style="list-style-type: none"> - Ré-intégration des animatrices dans les instances locales (groupe de travail, commission attribution des places...), ou sinon veiller au relais des informations 	<ul style="list-style-type: none"> - implication du Ram pour plus de complémentarité dans la diffusion des informations - participation tables rondes 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir un ordre du jour ciblé - Faire en systématique des compte-rendus des réunions 	<ul style="list-style-type: none"> - N+ année à venir 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation des animatrices + retour sur leur place au sein des instances locales
<ul style="list-style-type: none"> - Travailler sur la communication en direction des parents 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un listing/ un répertoire avec les coordonnées des parents - Diffuser un questionnaire de suivi d'information + statistiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir la confirmation que les parents aient bien eu l'information - Une communication ciblée « parents » 	<ul style="list-style-type: none"> - N+ année à venir 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre de questionnaires restitués - Hausse de la fréquentation des demandes d'accueil des parents
<ul style="list-style-type: none"> -Créer un outil de récolte des demandes de garde à destination des interlocuteurs des familles (EAJE, LAEP, ALE, mairies...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Logiciel internet type 	<ul style="list-style-type: none"> - Permet de centraliser les demandes et les porter à la connaissance du Ram . 	<ul style="list-style-type: none"> - N+année à venir 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation de l'outil oui/non

Donner au Ram les moyens d'être observatoire des demandes d'accueil	– Travailler sur la communication en direction des parents	– Créer un listing/ un répertoire avec les coordonnées des parents – Diffuser un questionnaire de suivi d'information + statistiques	– Avoir la confirmation que les parents aient bien eu l'information – Une communication ciblée « parents »	- N+ année à venir	- Augmentation du nombre de questionnaires restitués - Hausse de la fréquentation des demandes d'accueil des parents
	-Créer un outil de récolte des demandes de garde à destination des interlocuteurs des familles (EAJE, LAEP, ALE, mairies...)	- Logiciel internet type	- Permet de centraliser les demandes et les porter à la connaissance du Ram .	- N+année à venir	Utilisation de l'outil oui/non

2.2 Le projet relatif aux missions du Ram

Mission 1: les Ram ont une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance

Thème 1.1: l'information des familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande

Constats principaux :

La diversité du territoire (rural et urbain) oblige les familles et le Ram à une adaptation régulière (malgré l'approche par bassin de vie).

Le métier d'assistant maternel a évolué : les assistants maternels se positionnent d'avantage comme professionnels de la petite enfance (la formation initiale a changé, les dérogations sont nominatives...)

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
<p>Proposer différents modes d'information accessibles aux familles pour qu'elles puissent trouver un mode d'accueil pour leur enfant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer/ Consolider et développer le lien entre les différents partenaires du territoire - Assurer les permanences téléphoniques + RDV - Travail en partenariat avec la CAF 	<ul style="list-style-type: none"> - PIAJE (créé en 2016) - Mettre en place des temps de rencontre EAJE + Ram - Créer du lien avec les mairies et la PMI par le biais de réunions d'information ponctuelles + distribution de livrets d'information - Horaires larges étudiés entre animatrices et secrétaire - En cours : prise en main du site « mon enfant.fr » 	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir un lieu repéré et visuel pour les parents pour répondre à toutes les questions en matière de mode de garde - avoir une meilleure lisibilité de l'offre et de la demande - Connaître les différents services, bonne circulation de l'information, optimiser le lien créé avec les partenaires - Faire connaître toutes les missions du Ram aux services et usagers, - Favoriser l'orientation des parents en besoin d'un mode de garde 	<ul style="list-style-type: none"> - N+ les années suivantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation du PIAJE - Nombre de parents fréquentant le Ram - Par quel biais les familles ont eu les informations ? - Nombre de réunions avec les partenaires - Chiffres de la CAF concernant l'utilisation des assistants maternels + familles de « monenfant.fr »

Thème 1.2 L'information délivrée aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail

Constats principaux :

Le Ram

- contribue à la prise de conscience des parents au vu de leur fonction importante d'employeur et de même pour les employés ;
- permet d'amorcer le lien législatif entre les employeurs et leur employé ;
- est un lieu ressource où chacun vient puiser les informations utiles au quotidien ou combler des incertitudes ;
- est un espace neutre et extérieur au domicile de l'assistant maternel ;
- participe à la professionnalisation des assistants maternels.

L'enfant doit rester au centre des priorités de chacune des deux parties (employeurs/employés)

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
Maintenir le Ram dans un cadre neutre et comme lieu ressource	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler avec les partenaires - Apporter des éléments uniquement dans le cadre législatif - Se donner un cadre avec une même ligne de conduite, être garant et responsable de la neutralité du Ram 	<ul style="list-style-type: none"> - DIRECCTE, inter-Ram Pajemploi - Planifier des réunions récurrentes entre animatrices - utilisation des fiches de la DIRECCTE, PAJEMPLOI, département - Être au plus près de l'information législative : informations à jour, intervenant juridique pour les animatrices (2018) 	<ul style="list-style-type: none"> - Être un lieu d'accompagnement dès la création du contrat et pas seulement lors de litiges ou ruptures - Être reconnu sur le territoire par les assistants maternels, partenaires et les familles 	<ul style="list-style-type: none"> - N+ les années suivantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer le taux de fréquentation du Ram pour des RDV juridiques - Évaluer le nombre de contacts pour une même famille/assistant maternel - Nb de parents orientés au Ram par les assistants maternels et inversement

<p>Permettre l'accès à la fonction d'employeurs/employés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la diffusion de l'information - Développer la notion de parentalité au milieu de la masse administrative 	<ul style="list-style-type: none"> - Permanence (RDV, téléphonique et mail) - Envoi de l'info relais trimestriel - proposer les liens utiles (sites internet) - Livrets d'accueil et de bonne entente créés par les assistants maternels et le Ram, livret du département 	<ul style="list-style-type: none"> - Une fonction d'employeurs et d'employés assumée - accès facilité aux informations - Tâches administratives maîtrisées pour une plus grande disponibilité autour de l'accueil de l'enfant - Logiciel Noé 	<ul style="list-style-type: none"> - N+ les années suivantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de demandes de RDV ou d'appels pour des questions administratives - Notions abordées autour de l'accueil de l'enfant lors des permanences
<p>Soutenir la professionnalisation des assistants maternels</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des temps d'échange formels et informels (ateliers d'éveil) - Leur rendre lisible les démarches et formalités pour un départ facilité en formation - Participer à la formation des assistants maternels 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions en soirée en fonction de leurs besoins. - Temps collectifs - Mise à disposition de salles, de matériel - Travail sur la qualité d'accueil afin de rendre ces temps attractifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Des assistants maternels acteurs de leur métier, en accord avec leurs missions - Bonne connaissance du domaine de la petite enfance - bonne connaissance du parcours de la formation continue 	<ul style="list-style-type: none"> - N+ les années suivantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'assistants maternels présents en temps exceptionnels et en temps collectifs

Thème 1.3 l'information des professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers

Constats principaux :

Les personnes qui souhaitent exercer les métiers de la petite enfance sont peu nombreux à contacter le Ram.

Cette mission d'information sur les conditions d'accès et d'exercice est encore peu connue.

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Échéances	Indicateurs d'évaluation
Développer la lisibilité du Ram sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> – Développer/renforcer le lien avec les partenaires – Être repéré géographiquement sur le territoire - Renforcer le lien avec les assistants maternels (lien plus « personnel » depuis la répartition des animatrices par bassin de vie) 	<ul style="list-style-type: none"> – Temps de rencontre dans un lieu « central » ET actions sur tout le territoire/ réunions/flyers/ site internet/ double page dans le guide famille – Avoir un lieu repéré de tous, un lieu centralisé (nom du Ram, signalétique, logo) 	<ul style="list-style-type: none"> – Connaissance du public sur les missions du Ram - possibilité de trouver des informations concernant le Ram dans les 14 communes du territoire – Être en capacité de pouvoir interroger le Ram en fonction de ses besoins 	- N+ les années suivantes	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'appels - Nombre de RDV - Nombre de personnes venues spontanément au bureau du Ram - Orientation des personnes effectuées par ? - récupération de la communication écrite par les habitants/usagers
Favoriser la lisibilité du métier d'assistants maternels	<ul style="list-style-type: none"> – Se tenir informé des nouveautés concernant les démarches à effectuer pour accéder au métier d'assistants maternels – Permettre aux candidats d'accéder à l'information pour devenir assistants maternels ou garde d'enfants à domicile 	<ul style="list-style-type: none"> - Demander au Conseil Départemental s'il existe des supports récents qui promeuvent ce métier - le protocole PMI est expliqué à chaque candidate à l'agrément par le biais d'un RDV - création d'une réunion post-agrément en partenariat avec la PMI afin d'exposer le rôle du Ram et le rôle de la PMI (souvent confondu) 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne connaissance du métier d'assistant maternel - Ram comme lieu privilégié pour se renseigner efficacement 	- N+ les années suivantes	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport entre le nombre de rendez-vous ou de tél pour devenir assistant maternel ou sur des questions par rapport au métier d'assistant maternel et le nombre de nouveau agrées sur le territoire

Mission 2 : Le Ram comme cadre de rencontres et d'échange des pratiques professionnelles

Thème 2.1 : Le Ram contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile

Constat principal :

La participation des assistants maternels sur les temps de professionnalisation proposés par le Ram varient selon le type de rencontre proposé.

Les assistants maternels participent surtout aux formations et conférence/débat.

Objectifs	Propositions d'action	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles de réalisation des actions	Indicateurs d'évaluation
Connaître et promouvoir les besoins des assistants maternels en termes de formation	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer à recenser les attentes/besoins de formation des assistants maternels tout au long de leur activité professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer les formations mises en place par les organismes agréés Iperia - Organiser des temps de rencontre entre assistants maternels et organismes de formation - Mise en commun des demandes recensées dans chaque service Ram et PMI. 	<ul style="list-style-type: none"> - Être au courant des souhaits des assistants maternels, des formations réalisées et de leur satisfaction. - Être facilitateur de formations (suivi de dossier ...) - Augmenter le nombre de départ en formation 	<ul style="list-style-type: none"> - N + années suivantes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participation - Nombre de thématiques proposées. - Nombre de contact PMI
Recenser et promouvoir les besoins de professionnalisation autour des conférences.	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher des intervenants sur un thème demandé par les assistants maternels. - Donner suite à ces conférences en proposant des temps de réflexion ou de création en petit groupe par la suite 	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser, enrichir le réseau déjà existant (Ram extérieur, échanges avec la PMI, connaissances personnelles...) - Mise en commun des demandes recensées dans chaque service Ram et PMI. 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la participation des assistants maternels sur ces temps. - Être au plus près des besoins des assistants maternels 	<ul style="list-style-type: none"> - N + bilan en fin d'année pour voir si cela fonctionne. - 2 contacts par an avec la PMI (1 en mars, un en septembre pour recenser les besoins détectés en termes de formation sur des thématiques particulières 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participation. - Nombre de temps proposés dans l'année - Nombre de contact PMI

Constat principal : Bonne progression en termes de propositions de formations et en termes de participations aux formations. Le Ram relaie vers d'autres organismes (pôle emploi...) et cette mise en lien est à approfondir (juristes, comptables...)

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles des réalisations des actions	Indicateurs d'évaluation
Montrer l'importance des formations	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des temps de rencontre sur des constructions de projets - Faire intervenir les organismes de formation pour montrer ce qu'il est possible de faire en terme de formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de soirée d'échanges - Faciliter la rencontre et la prise de contact par les temps collectifs / constitution des groupes.- 	<ul style="list-style-type: none"> - Les assistants maternels se saisissent des formations possibles pour elles. 	-N+1 + les années à venir	- Nombre de participants sur temps de professionnalisation et temps collectifs
Connaître tous les organismes relais du territoire	Réaliser un annuaire, un listing de contacts de tous les organismes présents sur le territoire.	<ul style="list-style-type: none"> - Communication large : diffusion lors des permanences RDV, envoi par mail possible, mise en ligne sur le site de la collectivité... - Mise à disposition des AM à chaque temps fort/ateliers d'éveils 	<ul style="list-style-type: none"> - Les assistants maternels puissent se saisir des personnes relaiant en fonction de leurs besoins. 	- N+1 + les années suivantes.	

Thème 2.2 : Le Ram comme lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil), des enfants et des parents

Constat principal :

Les temps d'animations sont les plus visibles et les plus fréquentés du Ram car ils ont un intérêt direct pour les enfants et les assistants maternels.

Ils sont plus proches de leurs attentes et permettent de créer un lien durable entre les assistants maternels et les animatrices favorisant la vie du Ram.

La qualité d'accueil du relais est donc un élément fondamental.

Objectifs	Propositions d'action	Moyens et outils utilisés	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles des réalisations des actions	Indicateurs d'évaluation
Favoriser la visibilité du Ram	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer à fonctionner en bassin de vie - Rendre visible et accessible l'animatrice référente du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à des manifestations ponctuelles liées à la spécificité de chaque commune (bibliothèque, quinzaine contre les discriminations, hors les murs...) - Favoriser un partenariat interne et externe - Multiplier les éléments de communication 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un lien privilégié assistant maternel/animatrice. - Les parents se saisissent davantage du relais 	- N+1 et année suivantes.	<ul style="list-style-type: none"> - Retours des assistants maternels. - Prise de RDV et appels. - Nombre de participations à des manifestations du territoire
Créer du lien entre animatrice et assistant maternel, parents et enfants pour que chaque personne concernée puisse se saisir du Ram au moment où il en a besoin	<ul style="list-style-type: none"> - Contacter les nouveaux agréés. - Favoriser le lien entre nouveaux agréés et anciens assistants maternels mais aussi avec 	<ul style="list-style-type: none"> - Appeler les assistants maternels et leur proposer un RDV pour présenter le Ram et donner le « kit Ram ». - Proposer des thèmes accrocheurs, ne pas hésiter de refaire le 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le nombre de participation des nouveaux agréés. - Créer du lien entre assistants maternels, avec les parents et avec l'animatrice 	<ul style="list-style-type: none"> - N et années suivantes. - N et années suivantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Statistiques à tenir sur les proportions touchées : nombre de nouveaux agréés contactés par rapport au nombre de nouveaux agréés recensés chaque année.

<p>Faire vivre la charte.</p>	<p>l'animatrice et les parents -Proposer des animations qui permettent de faire connaissance entre les assistants maternels entre eux et avec l'animatrice.</p> <p>- Recenser les besoins en questionnant les assistants maternels de manière régulière sur leurs attentes</p> <p>- Recenser les besoins des parents</p> <p>- Parler de ce qui est fait au Ram</p> <p>- Attitude en adéquation avec la charte adoptée par l'animatrice et l'assistant maternel (et connu par le parent)</p>	<p>même thème plusieurs fois</p> <p>- Maintenir le lien Ram/PMI pour les nouveaux agréés, la mise à jour et la modification des agréments ainsi que le suivi.</p> <p>- Questionnaire à donner ou à envoyer par mail lors du 1^{er} RDV de « contact » et à renvoyer par l'assistant maternel (mail ou courrier).</p> <p>- En RDV, par tél, par l'observation, en étant en lien avec les partenaires...</p> <p>-Proposer un listing de ce qui a été fait lors de temps d'animation .</p> <p>- L'afficher en A3, la réclamer dès la 1^{ère} séance, travailler autour des valeurs importantes (respect, bienveillance...).</p> <p>- Relancer lors des nouveaux groupes, en parler toute l'année</p>	<p>- Leur laisser le temps de la réflexion Être au plus près de leurs attentes, besoins....</p> <p>- Être au plus près de leurs attentes, besoins...</p> <p>- Montrer les différentes propositions du Ram, donner envie aux AM de venir sur ces temps.</p> <p>- Présence des assistants maternels auprès des enfants de manière bienveillante et entièrement disponible.</p>	<p>- 2 fois par an</p> <p>- N et années suivantes.</p> <p>- N et années suivantes.</p> <p>- N et années suivantes.</p>	
--------------------------------------	---	---	--	--	--

Constat principal : les parents participent peu aux temps d'animation, à la vie du relais.

2.3 Le partenariat

PARTENAIRES (locaux, institutionnels, financiers, animations, etc.)	MODALITE DU PARTENARIAT (à mettre en œuvre, à développer, forme, implication, fréquence, outils, etc.)
Organismes de formations	Mise en relation entre les assistants maternels et l'organisme : - rencontre des commerciaux pour connaître le fonctionnement, s'assurer que contenu adapté/intéressant, - accompagnement des assistants maternels dans les démarches administratives, constitution de dossiers - assurer l'organisation (constitution groupe, proposition de salle, intendance...)
DDTE	Questionnements sur le contrat de travail et certaines situations particulières, par mail ou par téléphone, selon les besoins du RAM
RAM extérieurs	Partage d'informations, de documentations, d'actualités, de contacts Rencontres pour partager et s'enrichir sur les méthodes de travail, le fonctionnement
CAF	Financement, Information, Soutien Évaluations (projet de fonctionnement, schéma annuel, comité de pilotage...)
PMI	Mise à jour et suivi de l'activité des assistants maternels, intervention dans certaines situations (conseil au RAM ou aux assistants maternels, informations préoccupantes...) Travail de collaboration sur certains thèmes et rencontres
Intervenants spectacle ou autres	Animation de temps festifs, de conférences
COLLABORATEURS	MODALITES DE LA COLLABORATION
Mairies CCBE	Mises à disposition (salles, personnel pour manutention, nettoyage sols) Information sur le fonctionnement du RAM (plaquette) Mise en lien avec bénévoles pour accueil conjoint en bibliothèque
Centres socioculturels	Hébergement du bureau unique, du stockage du matériel, de l'espace de rendez-vous Travail en collaboration (réflexion et/ou animation, évaluation, collaboration financière) sur thématiques festives (Hors les murs, carnaval, ...) ou thématiques proposées aux familles (conférences, ateliers parents/enfants, recherches intervenants...) Accueillir dans le LAEP ?
EAJE	Organisation de temps festifs communs (ex : fête de la petite enfance, spectacle Noël...) Échanges en cas de situation d'urgence parents Mutualisation de matériel
Médiathèque Intercommunale et municipale	Collaboration régulière lors des accueils assistants maternels/enfants, plus occasionnelle sur temps festifs (spectacle de Noël)

3. Le fonctionnement et les moyens au service du projet

3.1 Le fonctionnement

Périodes de fonctionnement du Ram

Périodes de fermeture annuelle

- 2 premières semaines d'août,
- 1 semaine entre Noël et le 1er de l'an

Pas d'ateliers d'éveils pendant les vacances scolaires

Particularité d'ouverture

- Possibilité de rendez-vous en soirée ou hors des temps de permanence (rendez-vous à la demande).
- Service minimum pendant les petites vacances scolaires (minimum 2 animatrices + secrétaire), mais permanences assurées ;
- Différents lieux de rencontres possible : les centres socioculturels mais aussi les mairies

Organisation de l'accueil physique du Ram en fonction du public

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du Ram sur la durée du projet

Répartition des différentes activités professionnelles sur la semaine

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin horaires	Administratif	Atelier d'éveil Apprieu Atelier d'éveil Izeaux/Beaucroissant Atelier d'éveil Flachères/Bizonnes Administratif LAEP	RDV Permanence téléphonique	Projets/Analyse de la pratique professionnelle/LAEP	Atelier d'éveil Chabons / Oyeu RDV Administratif / Projets Atelier d'éveil Renage Atelier d'éveil Le Grand lemps
Après-midi horaires	Administratif Préparation Ateliers d'éveils	RDV Permanence téléphonique Préparation ateliers d'éveils Administratif		Réunion d'équipe	Permanence Téléphonique RDV Administratif
Total heures	28 h/ 21h/ 28h/ 28h				

Répartition des différentes activités professionnelles en heures (par semaine)

ACTIVITES	Nombre d'heures	Soit en %:
Accueil physique	8,75 les animatrices peuvent être amenés à recevoir du public hors de ces créneaux si la demande en est faite.	7,83
Accueil téléphonique	16,25 dont 8 heures de secrétariat	14,54
Temps collectifs et événements exceptionnels	35 animation + temps de réflexion et de préparation.	31,32
Travail administratif	23,75	21,25
Partenariat	Ce fait sur notre temps de réunion ou sur temps administratif	
Autre(s) – Préciser : réunions, coordination, point équipe, partenariats, temps de réflexion projets, mis en place de temps exceptionnels (...)	28h (7h par animatrice le jeudi)	24,46

3.2 Les moyens alloués

Les moyens humains

Animateur(s) du Ram (compléter une colonne par animateur)

Nom-prénom	Evelyne Guillot	Elodie VEYRET	Estelle BATTOCHIO	Elisabeth ZGAINSKI
Date d'embauche	01/09/17	01/04/15	01/04/15	01/10/06
Formation initiale (diplômes)	EJE	CESF	CESF	IDE
Existence d'une fiche de poste (si oui la joindre)	OUI, en ANNEXE			
Expérience professionnelle antérieure	EJE en multi accueil (crèche collective et familiale)	Référente Famille	Animatrice, Ludothécaire, Codirectrice d'accueil de loisirs, Maison d'enfants à caractère social	Infirmière hospitalière, infirmière en PMI, adjointe en crèche
Statut ou convention collective (base de référence pour le calcul de l'Etp)	Responsable RAM	Responsable RAM	Responsable RAM	Responsable RAM
Durée de travail hebdomadaire (en heures et Etp)	Titulaire d'un temps plein, 80 % ou 28h/sem	- 60 % soit 21h/sem d'avril à septembre - 80 % depuis octobre 2015	- 100 % d'avril à septembre - 80 % depuis juillet 2017	Titulaire d'un temps plein, 60 % ou 21h/sem
Formation continue envisagée				

Si une augmentation du temps de travail de l'animateur ou nouvelle embauche sont envisagées sur la période du projet, précisez la date prévisionnelle (mois et année) et le nombre d'Etp :

Autres personnels affectés au fonctionnement du Ram (à compléter pour chaque agent)

- Fonction : Secrétaire
- Temps de travail hebdomadaire affecté au Ram (en heures et Etp) : 17,50 / 0,5 ETP
- Employeur (si mise à disposition gratuite, précisez) : CC Bièvre Est
- Fiche de poste

Rôle, missions et responsabilités

Assure le secrétariat et l'assistance du Relais Assistants Maternelles. Assure le secrétariat du Pôle.

Activités spécifiques du poste	Connaissances techniques	Compétences personnelles
<ul style="list-style-type: none"> • Fonctions de secrétariat • Réalisation de documents administratifs (courriers, publipostages, dossiers, tableaux, graphiques,) • Mise en ligne de documents administratifs (intranet) • Réalisation de documents de communication (affiches, tracts,) • Gestion de la boîte mail du RAM • Gestion du calendrier du RAM en lien avec l'équipe • Mise à jour du site internet pour les événements concernant le RAM • Mise à jour de la liste d'assistantes maternelles, des listes PMI, des partenaires et des différents contacts • Envoi des listes d'assistantes maternelles sur demande aux mairies et parents • Suivi des demandes et conventions de stage en lien avec la coordinatrice petite enfance • Classement et archivage de documents • Collaboration et assistance de la coordinatrice petite enfance • Gestion des bons de commande (édition, mise en signature et transfert au service comptabilité) <p>Fonctions d'accueil</p>	<p>Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance de la Fonction Publique Territoriale et des intercommunalités • Connaissance de l'environnement Petite Enfance <p>Savoir faire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise de l'outil informatique (Libre Office et GIMP) et du logiciel spécifique du Relais • Maîtrise de l'orthographe • Savoir s'exprimer clairement • Savoir accueillir le public • Savoir communiquer • Savoir écouter 	<p>Savoir être</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autonomie • Réactivité / Dynamisme / Disponibilité • Discrétion professionnelle / Confidentialité • Rigueur dans le travail • Prise d'initiative • Curiosité / Créativité • Écoute / Aptitude au dialogue • Sens du travail en équipe
<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le premier niveau de contact en accueillant le public au téléphone • Transmettre les informations générales et expliquer les missions du RAM • Enregistrer les demandes et orienter les personnes en fonction de leurs demandes • Suivi des appels téléphoniques et des visites (mettre par écrit la date, le nom, les coordonnées, la nature de la demande, la réponse apportée, ...) • Prendre les inscriptions des assistantes maternelles pour les temps collectifs, les projets exceptionnels, les soirées, ..., celle des familles pour les soirées ou événements particuliers 	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir construire des outils administratifs à l'aide des logiciels bureautiques • Avoir un sens artistique et de communication • Connaître les techniques de classement et d'archivage • Savoir s'organiser 	

Les locaux

Configuration des locaux

Toutes les activités du Ram se dérouleront-elles sur un même site ? NON

Les permanences RDV du Ram se font sur Le Grand-Lemps ainsi que sur Renage (centre socioculturel) ou au siège de Bièvre Est à Colombe, en fonction des attentes des parents ou des assistants maternels.

Les animatrices peuvent également se déplacer dans les mairies des autres communes, si le public le demande.

Des animations, autres que les ateliers d'éveils, peuvent être organisées sur n'importe quelle commune du territoire (salle répondant aux exigences de l'animation peut être mise à disposition par la commune).

Local principal attribué au Ram

Le Ram disposera-t-il d'un local spécifique ? OUI pour le bureau.

Sera-il intégré à un autre équipement : OUI

Si oui, préciser : dans le centre socioculturel « Lucie Aubrac » pour le bureau, au Grand-Lemps

S'agira-t-il d'un local mutualisé (partagé) : OUI

Si oui, avec qui et comment ?

Bureau partagé par les 4 animatrices, salle de rendez-vous et placards partagés avec collaborateurs locaux du centre socioculturel.

Existera-t-il une signalétique propre au Ram : OUI petit panneau à l'extérieur du centre social et affiche sur porte du bureau.

Pour les permanences, le Ram disposera-t-il

- D'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité ? OUI
- D'une salle d'attente ou espace spécifique permettant la disposition de chaises et d'un présentoir ? OUI accueil centre socioculturel.

Commentaires :

Le bureau d'accueil est une salle « multi-fonction » pour le centre socioculturel. Le Ram y réserve ses créneaux de rendez-vous.

Pour les animations collectives, le Ram disposera-t-il

- D'une salle réservée aux ateliers d'éveil ? OUI salles mises à disposition par les communes (conventions)
- D'une salle de réunion (en propre ou mise à disposition) : NON.

Le bureau commun fait office de salle de réunion. Possibilité d'une salle dans le centre socioculturel si elle n'est pas réservée par les autres services.

- De sanitaires à proximité ou sur place ? OUI/NON cela dépend des lieux.
- D'un espace poussettes ? OUI/NON cela dépend des lieux.

Commentaires :

La commune d'Apprieu a mis à disposition une salle uniquement pour le relais,

Renage et Bizennes ont des salles réservées Ram et LAEP

et les autres lieux ont des salles mutualisées avec des associations non gérées par Bièvre Est (conventions)

Les autres lieux d'intervention (le cas échéant)

COMMUNE	Adresse du lieu d'intervention	Lieu de permanences (cocher)	Lieu d'animations collectives (cocher)	Descriptif des aménagements extérieurs des locaux (espace poussettes, parking, jardin, cour, etc).
Apprieu	Salle du Ram 38140 APPRIEU		x	Cour
Beaucroissant	Salle de fêtes 120 rue Louis Durand 38140 BEAUCROISSANT		x	Parking
Bizonnes	Salle de l'ancienne école 173 la croix de suaz 38690 Bizonnes		x	Parking + cour
Chabons	Salle des fêtes 20 rue du gymnase 38690 CHABONS		x	Pas d'aménagement extérieur
Flachères	Salle annexe de la mairie route de Champier 38690 FLACHERES		x	Pas d'aménagement extérieur mis à disposition
Le Grand-Lemps	Local Intergénérationnel 38690 LE GRAND LEMPS		x	Pas d'aménagement extérieur, mis à disposition
Izeaux	Salle du Mail 132 rue Albert Reynier 38140 IZEAUX		x	Pas d'aménagement extérieur mis à disposition
Oyeu	La Chapelle foyer municipal 38690 OYEU		x	Pas d'aménagement extérieur mis à disposition
Renage	Rue du 19 mars 1962 38140 RENAGE		x	Parking + petite cour goudronnée attenante à la salle

Le matériel à disposition du Ram

Matériel	Oui/Non
Téléphone fixe	OUI
Téléphone portable	OUI
Répondeur	OUI
Photocopieur	OUI
Ordinateur (préciser fixe ou portable)	OUI PORTABLES
Imprimante	OUI
Logiciel de gestion (si oui, lequel)	OUI NOE
Accès Internet	OUI
Adresse électronique Ram (courriel)	OUI
Matériel pédagogique et d'animation (jeux, etc)	OUI
Documentation spécifique : revues, livres	OUI
Véhicule	OUI

- Changement des téléphones portables : septembre 2018
- Connexion pérenne à internet dans la salle commune : câbles à installer : octobre 2018
- Cf Futur Pôle PE : fin 2019 (à revoir)

3.3 Les outils

Les sites Internet dédiés : des outils au service du Ram

Comment l'animateur prévoit-il d'utiliser le site Internet « mon-enfant.fr » ?

- Le relais est en cours d'appropriation du site et le site est toujours en cours de construction.
- Le Ram fait l'intermédiaire de ce qui est possible auprès des assistants maternels.
- Les AM sont sollicités pour rentrer leurs disponibilités sur le site afin que les parents puissent s'en saisir directement.
- L'objectif est que ce site devienne un réel outils pour le relais, les assistants maternels et les parents.

Comment l'animateur prévoit-il d'utiliser le site Internet « Caf.fr » ?

- Le site de la CAF est utilisé en tant que relais aux informations données par les animatrices.
- Elles conseillent à chaque parent de regarder à titre informatif toute la partie PAJE (Prestation Accueil Jeune Enfant) avec notamment le CMG (Complément Libre Choix du Mode de Garde). Ceci leur permet d'évaluer le coût de la garde de leur enfant et de connaître toutes les modalités pour en bénéficier.

Comment l'animateur prévoit-il d'utiliser le site Internet « net particulier.fr » ?

- Actuellement, le site « net particulier.fr » n'est pas utilisé par les animatrices du Ram de Bièvre Est.

La communication autour du projet de fonctionnement

Le plan de communication du Ram est formalisé dans le tableau ci après :

Cible	Actions réalisées	Outil/Support	Résultats
Assistants Maternels	Temps d'éveils, transmission d'informations diverses, temps festifs, temps exceptionnels	Info relais, mails, flyers, guide famille, presse locale	Participation à ces temps spécifiques, retour qualitatif des assistants maternels
Parents	Réunion d'information, temps festifs, temps exceptionnels	Mails, flyers, panneau lumineux des communes, presse locale, guide famille, PIAJE (Point Information Accueil du Jeune Enfant)	Nombre de personnes présentes ou ayant répondu, retour qualitatif des actions réalisées
Partenaires	Réunions, maintien du lien	Guide famille, mails, presse local, réunions	Qu'ils retransmettent l'information en fonction des besoins (mise en lien) et qu'ils puissent faire appel eux même au Ram si besoin

Les moyens financiers

Nature	Dépenses	Recettes
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	354,54	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 182,00	
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	135 450,00	
70 PRODUITS DE SERVICES,DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		91 500,00
741 DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		12 150,00
744 SUBVENTION PRESTATIONS SERVICES COMMUNALES : INTERCOMMUNALES		42336,54
SOLDE GENERAL	145 986,54	145 986,54

4.Perspectives

La construction d'un Pôle Petite enfance EAJE / RAM / LAEP

Ce sera un lieu regroupant trois services : EAJE / Ram / LAEP, avec des interactions différentes et un projet de fonctionnement par service relié autour du sens même de ce Pôle par un projet commun.

C'est pourquoi, afin d'être en cohérence avec les valeurs sociales, éducatives et pédagogiques, le Ram sera amené à réactualiser ce projet de fonctionnement en 2019 ou 2020.

<p>questions éducatives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation à la professionnalisation des assistantes maternelles <ul style="list-style-type: none"> x Accompagner l'enfant de son éveil à la socialisation x Organisation des temps collectifs entre enfants et assistantes maternelles x mobiliser les synergies autour du lieu et des projets x mettre en place des activités collectives pour les assistantes maternelles x développer et promouvoir des activités d'éveil x animer des groupes de réflexion et d'analyse des pratiques autour de l'action éducative x organiser des activités d'éveil pour les enfants • Médiation entre les différents partenaires <ul style="list-style-type: none"> x développer des relations de proximité avec les habitants x relayer les observations vers les élus et les institutions concernées • Développement et animation d'un réseau de partenaires <ul style="list-style-type: none"> x développer et animer la concertation avec les partenaires locaux x mettre en place un travail partenarial et des échanges avec les autres acteurs de l'accueil de l'enfant notamment la PMI et la CAF • Gestion d'un budget • Évaluation du relais et des actions <ul style="list-style-type: none"> x analyser les effets et impacts des actions au regard des objectifs définis en amont x renseigner des états de bilan x rédiger des rapports facilitant la décision des élus et décideurs • Participation volontaire au projet LAEP <ul style="list-style-type: none"> x Accueil de l'enfant et de sa famille x Accompagnement à la fonction de la parentalité x Travail en collaboration avec les autres accueillant(e)s : élaboration du projet de fonctionnement, du règlement intérieur, ..., débrief en équipe... x Participation à l'Analyse la Pratique Professionnelle 	<p>comptables de la comptabilité publique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances institutionnelles (CAF, PMI ...) • Connaissance de la réglementation en matière d'ERP • Connaissances des différents acteurs locaux • Connaissances de la Fonction Publique Territoriale et les intercommunalités • <p>Savoir faire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthodes et outils d'observation, d'analyse des besoins des populations • Rédiger des documents administratifs • Techniques de recueil et de traitement de l'information • Élaborer un budget et suivre l'exécution budgétaire • Réalisation de bilan / capacité d'évaluation • Gestion d'équipe /technique de management • Animation de réunion / de groupe • Travail en équipe • Travail en transversalité (inter-secteur) / partenarial • Capacité d'analyse et de discernement • Techniques d'écoute active et d'entretien • Aisance orale et maîtrise de soi • Positionnement • Connaissance de l'outil Informatique (Open Office) et logiciels métiers (Noé) 	
---	--	--

Profil du candidat**Diplômes requis** : Éducateur de jeunes enfants, Infirmière, Conseillère en ESF.**Permis exigé** : B**Contraintes particulières du poste** : néant**Relations**

Internes : Pôle DS/ Service Informatique, Services Techniques, Service Ressources Humaines, Services Finances, Accueil

Externes : Parents Enfants / Partenaires institutionnels : CAF, Dpt/PMI, Associations / Écoles, Bibliothèques/Mairies